

Des débits... au coeur des débats

François Roberge

Volume 24, numéro 1, 2018

Victoriaville, Arthabaska et les alentours, parlons-en!

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88328ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roberge, F. (2018). Des débits... au coeur des débats. *Histoire Québec*, 24(1), 22-24.

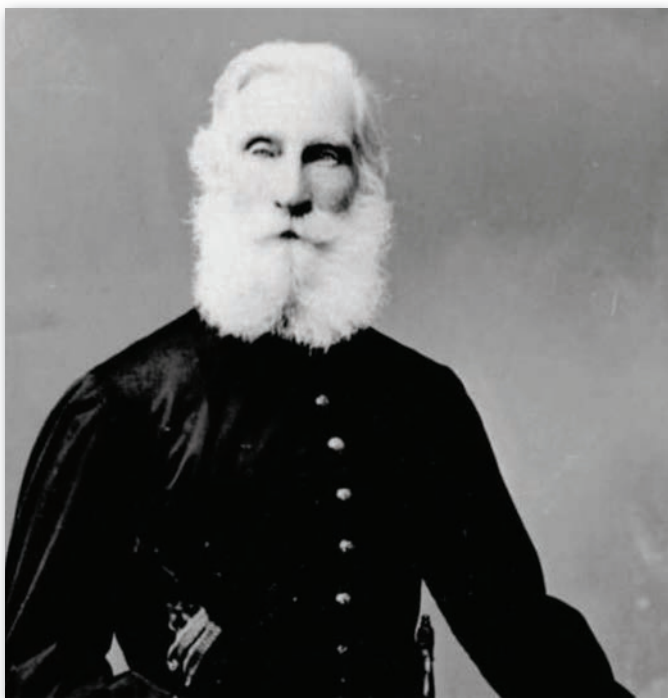
par François Roberge

François Roberge naît en 1954 à Victoriaville en plein centre-ville, fils de Lucien Roberge, originaire de Saint-Rémi-de-Tingwick, travailleur journalier à la Victoriaville Furnitures, et de Jeanne-Rose Bouffard, de Sainte-Hélène-de-Chester, ménagère et grande amatrice de la chanson traditionnelle. Il enseignera les mathématiques et les sciences au secondaire pendant 34 ans dans la région de Victoriaville. Fêru de l'histoire, autant de la petite que de la grande, il participe comme comédien, auteur et administrateur bénévole à l'événement des Fêtes Victoriennes de 2007 à 2017 et pour l'organisation Fromages, bouffe & traditions de Victoriaville en 2016 et 2017. Retraité depuis juin 2011, il est comédien amateur pour la troupe de théâtre de la Maison Marie-Pagé de Victoriaville.

Raconter l'histoire des hôtels à Victoriaville à l'époque victorienne, la grande comme la petite, est un défi intéressant à relever.

Et pour le relever, qui de mieux que M^{gr} Philippe-Hyppolite Suzor lui-même, premier curé de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska de 1851 à 1878, pourfendeur de ces débits de boissons enivrantes et s'il nous permet de le décrire ainsi, grand inquisiteur de l'intempérance et de l'ivrognerie et protecteur acharné de la morale chrétienne.

Il suffit de l'imaginer revenant sur terre. De son vivant, il a participé activement au combat pour la tempérance et les bonnes mœurs. Puis de là-haut, après son trépas en 1917, on l'imagine fort bien ayant continué à suivre



Richard William Scott.
(Crédit : Ottawa Citizen)

l'évolution de cette lutte contre l'éthylique malin. Alors laissons-le à sa façon décrire l'évolution de l'alcool à Victoriaville et à Arthabaskaville et en corollaire celle des hôtels, auberges et buvettes qui furent des hôtes indissociables du liquide honni malgré tous ses efforts pour l'en séparer, l'hôtel et l'alcool étant comme les deux doigts de la main.

Que raconterait donc le curé Suzor?

Premier constat. Il est plutôt malheureux que l'alcool fasse partie intégrante de l'évolution des deux municipalités où j'ai œuvré pendant une grande partie de ma carrière ecclésiastique. Tout au long de leur développement, même s'il s'agissait de revenus appréciables grâce à l'imposition de diverses taxes, les municipalités eurent moult occasions de statuer sur le contrôle de sa consommation. Rappelons les nombreux règlements ou résolutions adoptés année après année pour contrôler les débits de boissons et leur nombre par souci, bien souvent et heureusement, de préserver la morale chrétienne grâce aux pressions exercées par notre clergé. Chaque année le conseil municipal devait autoriser la délivrance des licences d'alcool, en déterminer le nombre et maintes fois, nous, du clergé, revenions à la charge pour demander au conseil d'aller de l'avant et de plutôt procéder à sa prohibition.

Au niveau national en 1864, avant même les débuts de la Confédération, une première loi sur le contrôle des débits d'alcool est votée au Parlement, la loi Dunkin. Cette loi appliquée localement permet aux municipalités et aux comtés de légiférer, mais seulement après consultation de la population concernée.

Nos ligues de tempérance accentuèrent leur influence. En 1878, la loi Scott est promulguée, étendant cette fois-ci la possibilité de prohibition de l'alcool à l'ensemble du nouveau pays, le Canada. Ce n'est qu'en 1884 que cette loi fut enfin appliquée dans la région de Victoriaville après consultation populaire. Largement contestée et jugée anticonstitutionnelle par de malheureux contempteurs, elle ne sera en application que pendant trois courtes années.



Hôtel Central, vers 1900. (Crédit : Archives SHGV)



Hôtel Grand Union, 1915. (Crédit : Archives SHGV)

Deuxième constat. L'alcool faisait tellement partie du débat de nos sociétés que les deux premiers référendums canadien et québécois de l'histoire du pays et de la province, je le répète, les tout premiers référendums nationaux, portèrent sur sa prohibition. Le premier plébiscite canadien eut lieu en 1898 à la demande de Sir Wilfrid Laurier. La première consultation québécoise, sous l'impulsion du premier ministre Lomer Gouin, se fit en 1919. Dans les deux cas, le Québec marqua sa différence par rapport au reste du Canada (que vous appelez le ROC aujourd'hui) en refusant la prohibition à des taux de vote frôlant les 80 %, taux qui feraient l'envie et bien des jaloux aujourd'hui. Après la Première Guerre mondiale, le Québec sera la seule région en Amérique du Nord où l'alcool continuera de couler à flots.

Troisième constat. Malgré de nombreux bâtons dans les roues, les hôtels et auberges continuèrent de revendiquer le droit de vendre des boissons enivrantes dans leur établissement.

Quelques hôtels disparurent grâce à l'application de la loi Scott, d'autres devinrent des hôtels de tempérance. C'était pour mieux renaître peu de temps après. D'autres ont fait fi du règlement et continué de vendre l'alcool maudit, acceptant sans broncher de payer les amendes prévues. Malgré l'opposition d'une grande partie du clergé, propriétaires de buvettes et d'auberges continuaient à revendiquer le droit de consommation de l'alcool. Certains allèrent jusqu'à contester en Cour supérieure, quelle honte, les règlements dûment votés par le village de Victoriaville.

L'hôtel était partie prenante de la vie autour de la gare. Le chemin de fer contribuait à la modernité, provoquant des changements autant des mentalités que de l'organisation physique des villes et des villages. Le

bon vieux temps était en train, sans jeu de mots, de nous échapper. L'apparition du train à Victoriaville en fut un bel exemple. Et par ricochet, c'est aussi la construction du palais de justice qui favorisa l'arrivée des hôtels à Arthabaskaville.

Première vague d'hôtels à Victoriaville

Ces hôtels, s'ils existaient encore, en auraient des histoires à raconter, y compris celles méritant plutôt l'oreille d'un confesseur. À Victoriaville, dès l'arrivée du train en 1854, c'est d'abord l'hôtel Foisy (1858) qui fit son apparition, suivi de l'hôtel Commercial (1860) et enfin de l'hôtel Prince of Wales (1864). Ceux-ci cherchèrent à s'installer le plus près possible de la gare. De ce trio, seul le Prince of Wales réussit à traverser la fin du XIX^e siècle et même presque tout le XX^e siècle, profitant du milieu du dernier siècle pour changer de nom et devenir l'hôtel Central. Changer de nom n'enlevait rien à son péché d'intempérance.

Deuxième vague hôtelière à Victoriaville

Puis, lorsque la compagnie ferroviaire du Grand Tronc céda ses terrains situés entre la voie ferrée et la rue de la Reine, la rue Notre-Dame Est aujourd'hui, permettant d'y construire une nouvelle rue, la rue de la Gare, il y eut une deuxième vague d'hôtels qui se rapprochèrent davantage de la gare, preuve irréfutable de sa force d'attraction. Ce fut les hôtels Déry (1871), Union (1875), du Canada (1878) et le tout dernier, le Grand-Union (1889). De cette deuxième vague, les trois premiers n'eurent pas la chance de voir la fin du XIX^e siècle. L'hôtel Grand-Union fut le seul qui tint debout sur trois siècles. Ni le feu ni l'usure du temps ne réussirent à le faire tomber. Il est le seul édifice à représenter encore aujourd'hui une époque révolue.

Les hôtels à Arthabaskaville

À Arthabaskaville, l'érection du palais de justice favorisa l'apparition de l'hôtel Albion en 1864, construit directement en face de celui-là. L'hôtel Albion devint beaucoup plus tard l'hôtel du Mont-St-Michel jusqu'en 1995. Plus près de mon église Saint-Christophe, il y eut l'hôtel Dorais ou l'hôtel d'Arthabaskaville (1860) et l'hôtel Tousignant (1862). Les tout derniers de cette époque furent l'hôtel Plaisance (1901) et l'hôtel d'Arthabaska (1910?). Ces derniers eurent la mauvaise idée de s'ériger devant un lieu important pour l'éducation et l'appel des vocations : le collège des Frères du Sacré-Cœur. Ces hôtels eurent plus de difficulté à durer, à l'exception de l'hôtel Albion. Probablement parce qu'ils étaient trop éloignés de la gare de Victoriaville. Mais je dois le dire, les démarches pour en limiter leur influence et leur nombre et la forte pression du clergé local y jouèrent sûrement, je l'espère, un rôle déterminant.

Quand on lit l'histoire de tous ces hôtels, on découvre que tous, à quelques exceptions, finirent par tomber. Avec l'aide des coups de boutoir de nos vaillants disciples et apôtres de la tempérance, plusieurs hôtels firent faillite, abandonnèrent leur commerce ou en changèrent la vocation. Mais pour les plus entêtées, nombre des auberges de jadis finirent dans les cendres, rongées, à n'en pas douter, par le feu expiatoire du Tout-Puissant!

Propos de M^{sr} Philippe-Hyppolite Suzor imaginés et recueillis par François Roberge

RÉFÉRENCES

ST-PIERRE, Denis. *De forêt vierge ... à ville, 1837-1890*, tomes I-II.

ID. *Arthabaska, 1802-1903*.

RAYMOND, Claude. *Récit d'une vieille gare jamais oubliée*, Éditions Claude Raymond.

BÉLISLE, Gilles. *Arthabaska et son élite, seconde partie du XIX^e siècle*, Mémoire UQTR, 1991.

MONTPETIT, Carole. « À la frontière de la prohibition », *Le Devoir*, 13 septembre 2013.

GERMAIN, Robert. « La bouteille maudite : la prohibition à Québec ... », revue *Cap-aux-Diamants*, vol. 2, n° 3, automne 1986. Archives, *L'Union des Cantons-de-l'Est*.

Propos Montréal. « Prendre un verre de bière mon minou », proposmontreal.com.

HALLOWELL, Gerald. « Prohibition au Canada », <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/prohibition>

Archives du Séminaire de Nicolet. « Coutumier du curé Philippe-Hyppolite Suzor », F-071.

Archives Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville.

Rue du Grand Trunk, Victoriaville.

